

## PLAN DE COURS

**HIS1100-10**

Numéro du cours

**INITIATION AU TRAVAIL HISTORIQUE**

Titre du cours

**A-2021**

Session

**3**

Nombre de crédits

**MOODLE**

Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

**LE GUENNEC MARIE-ADELINE**

Nom et prénom

**3705**

Poste

**le\_guennecc.marie-adeline@uqam.ca**

Courriel

**A-6230**

Bureau

### DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Lundi, 14h-16h et sur RV (Zoom, ainsi que, si les conditions sanitaires de l'automne 2021 l'autorisent, au local A-6230)



Salle de la bibliothèque de l'École française de Rome (Italie).  
© École française de Rome, F. Bruni

## TABLE DES MATIERES

1	Description du cours.....	3
2	Place du cours dans le programme - Objectif du cours .....	3
3	Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage .....	3
	3.1 Formules pédagogiques .....	3
4	Sommaire des évaluations – Pondération.....	8
5	Calendrier du cours .....	8
6	Modalités du cours .....	11
	6.1 Modalités de participation au cours .....	11
	6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation .....	11
	6.3 Modalités de remise des travaux .....	11
	6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens .....	11
	6.5 Modalités d'évaluation de la langue.....	11
	6.6 Modalités d'évaluation des enseignements .....	11
7	Bibliographie – Médiagraphie.....	12
	7.1 Documentation obligatoire .....	12
	7.2 Documentation complémentaire .....	12
8	Références.....	14
	8.1 Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat .....	14
	8.2 Document et Informations additionnelles.....	15
	8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire.....	16
	8.4 Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement.....	17
	8.5 Compétences.....	18

## 1 DESCRIPTION DU COURS

Ce cours constitue le premier lieu où les étudiants sont amenés à « faire » de l'histoire, c'est-à-dire à prendre connaissance de la production scientifique sur un sujet, à poser des questions pertinentes aux sources, à repérer et à analyser les sources, et à communiquer les résultats de cette démarche. Ce cours se donne dans un laboratoire informatique afin de faire usage des nouvelles technologies informatiques pour rendre concret l'apprentissage de la méthodologie en histoire et de donner les moyens de traiter de manière rigoureuse et efficace l'information historique.

## 2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Le cours *HIS 1100 - Initiation au travail historique* a pour objectif principal de former les étudiant.e.s à **des pratiques, outils et méthodes incontournables de leur parcours académique en histoire**, en leur permettant d'acquérir des compétences précieuses pour leur future vie professionnelle. Une part importante de l'enseignement sera notamment dévolue au traitement des **sources** et de la **bibliographie** en histoire, dans l'optique des différents travaux que les étudiant.e.s auront à réaliser au cours de leur cheminement de Baccalauréat. Cette orientation méthodologique ne négligera pas pour autant la réflexion : les étudiant.e.s seront amené.e.s, à partir d'exemples précis, à s'interroger de manière critique sur **les caractéristiques d'une démarche historique scientifique et rigoureuse** (ou non), ainsi que **l'évolution de ces caractéristiques à travers l'histoire de la discipline historique**.

À la fin de la session, les étudiant.e.s :

1. connaîtront les **grandes familles de sources historiques** et les **principales formes de production scientifique** en histoire
2. auront découvert et abordé de manière critique de nombreux **questionnements** et **approches** propres à la **discipline historique**, et s'interrogeant sur leur évolution à travers l'histoire
3. auront découvert de **multiples ressources et outils utiles à leur parcours d'historien.ne**
4. se seront familiarisé.e.s avec plusieurs types d'exercices qu'ils.elles vont être amené.e.s à réaliser durant leur cheminement en histoire, en particulier avec le **commentaire de document historique** et le **compte rendu critique**
5. auront appris à **réunir, commenter et présenter une bibliographie de recherche en histoire**, composée de références fiables et scientifiques
6. auront **présenter un travail de recherche en histoire de manière rigoureuse** (présentation formelle, usage des références, compréhension de la différence entre commentaire, paraphrase et plagiat, rédaction des notes de bas de page et de la bibliographie finale)
7. auront approfondi leur **maîtrise du raisonnement historique et de sa présentation à l'écrit comme à l'oral**, individuellement et en groupe.

## 3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les séances seront organisées de manière **thématique**, autour des différentes **compétences et habiletés** que le cours vise à présenter. L'enseignement se fondera sur des supports documentaires variés (sources historiques, études, extraits de manuels, billets de blogue etc.). Chaque semaine, une part importante de la plage horaire sera consacrée à des **exercices pratiques et périodes d'atelier**, soit dans la **salle de cours habituelle**, soit en **laboratoire informatique**. L'apprentissage sera fondé sur **l'appropriation des outils, ressources et savoir-faire essentiels du cours** par le biais d'une implication constante des étudiant.e.s dans **les activités et les discussions** (évaluées ou non), qui seront proposés tout au long de la session sous la conduite de la professeure.

### 3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

Sauf évolution des consignes sanitaires, le cours se tiendra intégralement **en présentiel** : les étudiant.e.s doivent donc se préparer à être présent.e.s sur le campus de l'UQAM tous les **lundis de 9h30 à 12h30**. Le temps d'enseignement magistral restera limité, pour laisser la priorité aux **tutoriels, exercices et ateliers de mise en pratique**, ainsi qu'aux **discussions** entre les membres du groupe. **Les ateliers en laboratoire informatique sont autant indispensables à la progression des étudiant.e.s que les séances en classe, et entrrent au même titre que ces dernières dans les critères d'évaluation de la session** (réalisation des exercices + note de participation de la session). Chaque séance inclura une pause de 15 minutes.

Les **ressources utilisées en cours** (fiches de méthode et tutoriels, fiches d'activités, présentations .pdf, lectures et documents etc.) seront déposées chaque semaine sur la **plateforme Moodle** du cours, que les étudiant.e.s sont donc invité.e.s à consulter très régulièrement.

Les **documents** nécessaires à la **réalisation des exercices et activités** prévus en cours ou en atelier (qui seront indiqués au fur et à mesure par la professeure) **devront impérativement être téléchargés à l'avance, et au besoin imprimés** si l'étudiant.e ne dispose pas d'équipements pour les consulter en classe en format numérique. Durant les temps d'atelier en laboratoire informatique, les étudiant.e.s travailleront sur les ordinateurs mis à leur disposition par l'UQAM, équipés de logiciels plus spécialisés. Tous les travaux évalués feront l'objet de présentations et d'exercices préparatoires en cours : des consignes plus détaillées seront communiquées aux étudiant.e.s via Moodle au fil de la session.

Pour des informations utiles sur les modalités pédagogiques et technologiques de la session d'automne 2021 à l'UQAM, les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à consulter [Info études 2021-2022](#). En cas de difficulté universitaire ou personnelle, les Services à la vie étudiante offrent de nombreuses ressources et modalités d'aide : n'hésitez pas à les [contacter](#).

#### **NOM DE L'EXERCICE : TRAVAIL PRÉLIMINAIRE SUR UN DOCUMENT HISTORIQUE**

##### **a) Objectifs :**

Ce travail vise à familiariser les étudiant.e.s avec les informations indispensables à la présentation organisée (**critique externe**) d'une **source documentaire historique**. Il permettra de mettre en pratique les méthodes découvertes lors des **séances 3-4 du cours**.

##### **b) Démarche :**

**À partir d'un document proposé par la professeure (avec un choix entre une source contemporaine ou une source de l'Antiquité)**, l'étudiant.e devra identifier plusieurs éléments indispensables à la critique externe de ce document. Pour cela, il.elle se fondera sur une lecture attentive du document à commenter, sur ses connaissances historiques et sur des recherches bibliographiques.

Le travail sera déposé sur Moodle sous format.odt ou .doc, au plus tard le **18/10 à 9h30**.

##### **c) Évaluation :**

Sera évaluée la capacité à identifier, dans et en dehors du document, les informations utiles pour en faire la présentation critique. Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :

- réponses aux questions : 6\*15%
- correction de la langue française : 10%

Ce travail préliminaire sera pondéré à hauteur de **5%** de la note totale de session de l'étudiant.e.

#### **NOM DE L'EXERCICE : RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE**

##### **a) Objectifs :**

Cet exercice vise à permettre aux étudiant.e.s de **mettre en application les compétences de recherche et de traitement bibliographiques acquises au cours des semaines 6 à 9** : pratique des différents outils de recherche bibliographique (catalogues, bouquets numériques, dépouillement en bibliothèque...); habileté à identifier des références bibliographiques appropriées pour un travail universitaire et pertinentes pour un sujet donné ; respect de normes bibliographiques précises.

##### **b) Démarche :**

**Dans la perspective du commentaire du document historique sur lequel portait le travail précédent**, l'étudiant.e devra :

- réunir une **bibliographie scientifique de 10 références**, pertinentes pour faire le commentaire de ce document. Cette bibliographie pourra contenir des études de types variés (monographies, ouvrages collectifs, articles ou chapitres de recherche, billets de blogue etc.), à condition qu'il s'agisse de références fiables et scientifiques (les articles *Wikipedia* ne sont pas admis). Les références retenues devront être classées par grande catégorie documentaire. Les références choisies pourront avoir été rédigées en français, dans d'autres langues ou être utilisées en traduction
- **enregistrer cette bibliographie via le logiciel [Zotero](#)**, dans un dossier partagé avec la professeure (« Groupe Zotero »)
- **présenter cette bibliographie en suivant les normes du département d'histoire**

Le travail final devra suivre les règles de présentation et de bibliographie du [Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique](#) (en incluant une page de titre et une table des matières) et sera déposé sur Moodle sous format.odt ou .doc, au plus tard le **08/11 à 9h30**. Il s'accompagnera de l'enregistrement de la bibliographie sous *Zotero* (dossier partagé), également à remettre pour le **08/11 à 9h30**.

##### **c) Évaluation :**

Sera évaluée la capacité à collecter, enregistrer, présenter et classer les études utiles à un travail de recherche en histoire sur un sujet donné (commentaire de document historique). Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :

- pertinence des références identifiées pour le traitement du sujet choisi : 30%
- respect des normes bibliographiques du département d'histoire : 25%
- classement des références par grande catégorie documentaire : 10%

- respect des règles de présentation du département d'histoire pour les travaux : 5%
- saisie sous *Zotero* de l'ensemble de la bibliographie retenue : 10%
- exactitude des notices : 20%

Ce travail sera pondéré à hauteur de **25%** de la note totale de session de l'étudiant.e

#### **NOM DE L'EXERCICE : COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT HISTORIQUE**

##### **a) Objectifs :**

Ce travail vise à familiariser les étudiant.e.s avec les étapes et méthodes à adopter en vue d'**analyser une source documentaire historique de manière rigoureuse et problématisée**, en mettant en perspective les informations contenues dans la source, selon une démarche d'historien.ne.

##### **b) Démarche :**

Le commentaire portera sur le même document historique que les deux précédents travaux. Il comportera :

- une **introduction** (1 page à 1,5 page), incluant la **présentation organisée/critique externe** du document choisi (incluant nature, auteur, œuvre, date, contexte d'écriture/de production, contexte des événements relatés, destinataire), son résumé, une problématique centrée sur les enjeux du document et une annonce du plan du commentaire
- un **développement** (3 à 4 pages), étudiant de manière critique **deux à trois enjeux du document**, qui permettent de répondre à la problématique posée en introduction
- une **conclusion** (1 page) proposant une **réponse** à la problématique initiale, et un bilan des apports et des limites du document étudié

Les remarques s'appuieront de manière précise sur les **références bibliographiques** (études ou sources complémentaires) réunies au préalable par l'étudiant.e, qui devront être mentionnées en note de bas de page et qui seront compilées dans une bibliographie à la fin du devoir.

Le travail, d'une longueur de 5 à 6 pages interligne 1,5 pt. (auxquelles s'ajoutent les page de titre, table des matières et bibliographie finale, qui devront être incluses au devoir), devra suivre les règles de présentation [du Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique](#). Il sera **déposé sur Moodle sous format.odt ou .doc, au plus tard le 22/11 à 9h30**.

##### **c) Évaluation :**

Sera évaluée la capacité à présenter, analyser et critiquer la source de manière rigoureuse, en fournissant les éléments utiles à sa contextualisation et en s'appuyant sur des références bibliographiques complémentaires. Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :

- introduction : 25%
- développement : 35%
- conclusion : 10%
- usage de la bibliographie : 15%
- correction de la langue française : 10%
- respect des règles typographiques et des normes bibliographiques : 5%

Ce travail sera pondéré à hauteur de **25%** de la note totale de session de l'étudiant.e.

#### **NOM DE L'EXERCICE : COMPTE RENDU CRITIQUE D'UN ARTICLE DE RECHERCHE**

##### **a) Objectifs :**

L'objectif de cet exercice est d'apprendre à **construire et à présenter efficacement à l'écrit le compte rendu d'une production scientifique en histoire**, en mettant en pratique les méthodes étudiées au cours des séances du 15 et du 22/11. Pour cela, l'étudiant.e devra être capable de rendre compte de la démonstration de l'auteur, mais aussi d'en percevoir les apports, les limites et les manques éventuels.

##### **b) Démarche :**

**En repartant des références sélectionnées dans sa bibliographie**, l'étudiant.e devra **lire dans son intégralité un article de recherche (ou un chapitre d'ouvrage collectif)**, d'une longueur minimale de 20 pages, en français ou dans une autre langue, et en faire le compte rendu critique. Ce compte rendu comportera :

- une **introduction** (1 page), **présentant le texte et son auteur de manière organisée**
- une **première partie** (1,5 page maximum) résumant **la démonstration de l'auteur**
- une **deuxième partie** (1/2 à 1 page) **proposant quelques observations sur les apports et les limites de la contribution**
- une brève **conclusion** (1/2 page), dressant un **bilan d'ensemble du compte rendu** (enjeux et limites du texte recensé, avis plus personnel)

Le travail, d'une longueur de 3 à 4 pages interligne 1,5 pt (auxquelles s'ajoutent les page de titre, table des matières et bibliographie finale, qui devront être incluses au devoir), devra suivre les règles de présentation [du Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique](#). Il sera **déposé sur Moodle sous format.odt ou .doc, au plus tard le 20/12 à 9h30**.

### c) Évaluation

Sera évaluée la capacité à présenter l'article en fournissant les éléments utiles à sa contextualisation ; à le résumer de manière efficace, sans paraphrase et en mettant l'accent sur la démonstration de l'auteur ; à évaluer, de manière objective, les points forts et les points faibles de cette contribution. Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :

- présentation de l'article et de son auteur : 20%
- résumé de la démonstration de l'article : 25%
- évaluation sur les apports et les limites de l'article: 25%
- brève conclusion, proposant un bilan d'ensemble : 15%
- correction de la langue française : 10%
- respect des règles typographiques et des normes bibliographiques : 5%

Ce travail sera pondéré à hauteur de **25%** de la note totale de session de l'étudiant.e.

### NOM DE L'EXERCICE : PRÉSENTATION ORALE DU COMPTE RENDU CRITIQUE

#### a) Objectifs :

Parce qu'une part importante du travail de l'historien.ne (enseignement, présentation de ses résultats, débat etc.) implique d'être capable d'intervenir efficacement à l'oral, cet exercice vise à renforcer les compétences des étudiant.e.s en matière de prise de parole en public et de présentation organisée d'une argumentation.

#### b) Démarche :

L'étudiant.e devra présenter les grandes lignes de son compte rendu critique d'article (cf. section précédente), en **5 minutes** maximum, et en s'appuyant sur un *PowerPoint*. L'exercice devra suivre la structure du compte rendu écrit, mais en le présentant de manière plus synthétique. L'étudiant.e devra ensuite répondre à une à deux questions de la professeure et des membres du groupe. Les exposés auront lieu en classe lors des séances du **06** et du **13/12**.

#### c) Évaluation :

Sera évaluée la capacité à présenter de manière claire et dynamique à l'oral le compte rendu, en s'appuyant sur un *PowerPoint* efficace. Les **différents points d'évaluation** se répartiront de la manière suivante :

- structuration et précision de l'exposé : 30%
- qualité de la prestation orale : 25%
- qualité du Power Point (forme et fond) : 15%
- respect du temps imparti: 10%
- réponses aux questions de la professeure et des autres étudiant.e.s : 10%
- correction de la langue française : 10%

Ce travail sera pondéré à hauteur de **10%** de la note totale de session de l'étudiant.e.

### NOM DE L'EXERCICE : PETITS EXERCICES D'ÉCRITURE (CINQ FOIS DANS LA SESSION)

#### a) Objectifs :

Parce que le travail d'historien.ne implique aussi une bonne maîtrise de l'écriture scientifique (compréhension et rédaction), un sens précis de l'argumentation et le respect de normes de rédaction rigoureuses, notre cours d'initiation au travail historique amènera les étudiant.e.s à se perfectionner dans **des points d'écriture et de forme** qui leur posent fréquemment problème.

#### b) Démarche :

À **cinq reprises dans la session** (cf. calendrier à la section 5), des **courts exercices pratiques** permettront aux étudiant.e.s de mettre en pratique différents points de méthode présentés par la professeure en cours. En fonction des séances, ces petits travaux pourront être réalisés en cours sous la conduite de la professeure, ou de manière autonome par l'étudiant.e. Dans les deux cas, ils devront ensuite être déposés sur **Moodle sous format.odt ou .doc au fil de la session (et au plus tard avant la séance du 13/12, pour la totalité des exercices)**. Un simple fichier portant les noms, prénoms et code permanent de l'étudiant.e suffira, pas besoin d'inclure page de titre, table des matières etc.

#### c) Évaluation :

Chacun de ces exercices sera pondéré à hauteur de **1%** de la note totale de session de l'étudiant.e, pour un total de **5%**. Leur réalisation est obligatoire et devra impérativement être accomplie pour la séance du 13/12, sauf accord préalable de la professeure.

**NOM DE L'EXERCICE : PARTICIPATION ACTIVE AU COURS (TOUT AU LONG DE LA SESSION)**

**a) Objectifs :**

La prise en compte de la participation active au cours vise à valoriser au maximum l'**implication, sous toutes ses formes**, des étudiant.e.s dans les travaux du groupe, tout au long de la session.

**b) Démarche :**

La valorisation de la participation active compte, par exemple, de la participation aux discussions collectives, l'implication dans les cours en classe et ateliers, l'écoute attentive, les conseils de lectures, les retours sur la méthode, etc.

**c) Évaluation :**

La participation active au cours sera évaluée à hauteur de **5%** de la note totale de l'étudiant.e.

## 4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS – PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Travail préliminaire sur un document historique	5%	18/10/21
Bibliographie pour le commentaire du document historique + enregistrement <i>Zotero</i>	25%	08/11/21
Commentaire du document historique	25%	22/11/21
Compte rendu d'article/de chapitre d'ouvrage	25%	20/12/21
Présentation orale du compte rendu	10%	06 et 13/12/21
Petits exercices d'écriture	5*1% : 5%	Au plus tard le 13/12/21
Participation active au cours (en classe et en laboratoire)	5%	Chaque semaine

**Rappel** : selon les règlements pédagogiques du département d'histoire, pour valider le cours, l'ensemble des évaluations prévues doivent être **réalisées** : en cas d'impossibilité justifiée par l'étudiant.e, et avec l'accord de la professeure, des reprises ou travaux compensatoires pourront être mis en place (cf. aussi section 6.2). À défaut, **toute évaluation non réalisée (y compris les exercices d'écriture) entraîne un échec au cours.**

## 5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant/après la séance
1	13/09	Présentation du cours <i>Initiation au travail historique</i> Présentation du plan de cours et de l'interface <i>Moodle</i>  <b>Discussion de groupe</b> : pourquoi et comment étudier l'histoire au Baccalauréat : les multiples défis de l'historien.ne débutant.e  <b>À noter</b> : discussion de l'entente d'évaluation	<b>Avant la séance</b> : lecture du plan de cours et exploration autonome de l'interface <i>Moodle</i> du cours  <b>Après la séance</b> : Lecture d'approfondissement : PROST, Antoine, « Les faits et la critique historique », dans <i>Douze leçons sur l'histoire</i> , Paris, Seuil, coll. « Points », n° 225, 1996, p. 55-77.
2	20/09	<i>Les différents travaux universitaires en histoire</i>  <b>Activité</b> : du brouillon au rendu final : comment organiser et présenter un travail universitaire en histoire <b>Exercice d'écriture n°1</b> : repérer les erreurs formelles dans un devoir et les corriger  <b>À noter</b> : mise au vote de l'entente d'évaluation	<b>Avant la séance</b> : Lecture préparatoire : <a href="#">Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique</a> ; LÉTOURNEAU 2006, chap. 13-14.
<b>L'historien.ne et « ses » sources</b>			
3	27/09	<i>Les sources historiques et leur étude</i>  <b>Discussion de groupe</b> : qu'est-ce qu'une source en histoire ?	<b>Avant la séance</b> : Lecture préparatoire : PROST, Antoine, « Les questions de l'historien », dans <i>Douze leçons sur l'histoire</i> , Paris, Seuil, coll. « Points », n° 225, 1996, p. 79-100.  <b>Après la séance</b> : Lecture d'approfondissement : au choix, trois chapitres (ou plus !) parmi chap.1-8 de <a href="#">BÉRARD et al.</a> 2020.



4	04/10	<p><i>À la découverte du commentaire de document</i></p> <p><b>Activité</b> : comment faire la critique externe d'un document historique ?</p> <p><b>Exercice d'écriture n°2</b> : la syntaxe de l'interrogation</p>	<p><b>Avant la séance</b> : Lecture préparatoire : LÉTOURNEAU 2006, chap. 3.</p> <p><b>Après la séance</b> : Lecture d'approfondissement : au choix, deux chapitres (ou plus !) parmi chap.10-13 de <a href="#">BÉRARD et al.</a> 2020.</p> <p><b>À noter</b> : dépôt sur <i>Moodle</i> du sujet et des consignes du commentaire de document historique (travail préliminaire + commentaire final)</p>
5	11/10	<b>Congé de l'Action de grâce</b>	
<b>La bibliographie de l'historien.ne</b>			
6	18/10	<p><i>Trouver et identifier des références bibliographiques pour traiter un sujet de recherche</i></p> <p><b>Activité (en laboratoire)</b> : les bases bibliographiques numériques en histoire et leur usage</p>	<p><b>Avant la séance</b> : Lecture préparatoire : LÉTOURNEAU 2006, chap. 2.</p> <p><b>À noter</b> : remise sur <i>Moodle</i> du travail préliminaire sur le document historique (avant 9h30) ; dépôt sur <i>Moodle</i> du sujet et des consignes du travail bibliographique</p>
7	25/10	Semaine de lecture	
8	01/11	<p><i>La question des normes bibliographiques</i></p> <p><b>Activité (en laboratoire)</b>: initiation à <a href="#">Zotero</a></p> <p><b>Exercice d'écriture n°3</b> : mettre en forme et classer des références bibliographiques</p>	<p><b>Avant la séance</b> : Lecture préparatoire : <a href="#">Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique</a>, p. 16-23 ; LÉTOURNEAU 2006, annexe I.</p>
9	08/11	<p><i>Plagiat, paraphrase, extrait, commentaire : comment bien utiliser ses références bibliographiques dans un travail universitaire</i></p> <p><b>Activité et exercice d'écriture n°4</b> : résumer un texte de manière efficace et éviter la paraphrase</p>	<p><b>Avant la séance</b> : Lecture préparatoire : <a href="#">Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique</a>, p. 23-25 ; LÉTOURNEAU 2006, annexe II.</p> <p><b>À noter</b> : remise sur <i>Moodle</i> de la bibliographie et de son enregistrement sous <i>Zotero</i> (avant 9h30)</p>
<b>Le compte rendu critique en histoire</b>			
10	15/11	<p><i>Le compte rendu critique : qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ?</i></p> <p><b>Activité (en laboratoire)</b> : rechercher des comptes rendus à partir de ressources en ligne</p>	<p><b>Avant la séance</b> : Lecture préparatoire : RUIZ, Émilien et Clara CHEVALIER, « <a href="#">Comment (et pourquoi) écrire un compte rendu de lecture ?</a> », Carnet Hypothèses <i>Devenir historien.ne</i>, mis en ligne le 29/09/2011</p> <p><b>À noter</b> : dépôt sur <i>Moodle</i> du sujet et des consignes du compte rendu critique</p>
11	22/11	<p><i>Écrire un compte rendu en histoire</i></p> <p><b>Activité</b> : analyser l'argumentation d'un auteur</p> <p><b>Exercice d'écriture n°5</b> : les marqueurs de l'argumentation</p>	<p><b>Avant la séance</b> : Lecture préparatoire : LÉTOURNEAU 2006 chap. 1</p> <p><b>À noter</b> : remise sur <i>Moodle</i> du commentaire de document historique (avant 9h30)</p>
<b>La prise de parole en histoire</b>			

12	29/11	<p><i>Présenter ses idées et argumenter à l'oral</i></p> <p><b>Activité (en laboratoire) :</b> comment concevoir un PowerPoint efficace</p> <p><b>À noter :</b> évaluation des enseignements par les étudiant.e.s</p>	<p><b>Avant la séance :</b> Lecture préparatoire : ACFAS et MAINGUY, Marie, <i>Conseils en communication orale, une série de microfiches produite en collaboration avec l'Acfas</i>, 2014</p> <p><b>À noter :</b> dépôt sur Moodle du sujet et des consignes de la présentation orale</p>
13	06/12	Présentations orales des étudiant.e.s ( <b>groupe 1</b> )	
14	13/12	Présentations orales des étudiant.e.s ( <b>groupe 2</b> )	<b>À noter :</b> au plus tard remise sur Moodle des exercices d'écriture (avant <b>9h30</b> )
<b>Des documents aux données de recherche</b>			
15	20/12	<p><i>Histoire quantitative et histoire qualitative : exploiter des données de recherche</i></p> <p><b>Activité (en laboratoire) :</b> initiation au traitement numérique de données par tableur</p>	<p><b>Avant la séance :</b> Lecture préparatoire : <a href="#">BÉRARD et al.</a> 2020, chap. 15</p> <p><b>À noter :</b> remise sur Moodle du compte rendu critique (avant <b>9h30</b>)</p>

## 6 MODALITÉS DU COURS

### 6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

La présence des participant.e.s pour la totalité de la plage horaire prévue pour le cours (les lundis de 9h30 à 12h30) est requise, autant pour les enseignements et activités en classe que pour les ateliers en laboratoire informatique. Des aménagements pourront être envisagés en cas de contraintes ponctuelles ou régulières d'étudiant.e.s. On se référera à la section 3.1, ainsi qu'au calendrier (section 5), pour une présentation plus détaillée de la formule pédagogique du cours et de l'organisation des séances.

### 6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – [Règlements pédagogiques](#). Pour les cycles supérieurs, vous réferez également au [Règlement n° 8 des cycles supérieurs](#). **L'étudiant.e qui s'absente à une évaluation (examen ou atelier) peut obtenir une reprise selon des modalités équivalentes dans la mesure où la raison de cette absence est jugée valable par l'enseignante, et sur présentation d'un justificatif : dans la mesure du possible, veuillez aviser rapidement, et à l'avance en cas d'absence prévue, l'enseignante par courriel.**

### 6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable – [Règlements pédagogiques](#). Pour ce cours, les travaux et examens devront être remis dans les espaces de dépôt correspondants sur *Moodle*, en format .doc ou .odt. : **aucun travail ne sera accepté par courriel ou sous forme imprimée.**

### 6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés seront remis via l'interface de dépôt *Moodle*.

### 6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du [Guide](#) - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

### 6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour l'enseignement HIS 2100-10, est fixé à la **12<sup>e</sup> séance de la session A2021 (soit le 29/11/2021)**. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (<http://www.evaluation.uqam.ca/>).

## 7 BIBLIOGRAPHIE – MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie>

### 7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

[Guide des étudiants et étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique](#) : à lire impérativement en prévision de la session, et à avoir avec soi pour chaque séance (version numérique ou papier)

BÉRARD, Reine-Marie, GIRAULT Bénédicte et Catherine RIDEAU-KIKUCHI (dir.), [Initiation aux études historiques](#), Paris, Nouveau Monde éditions, 2020, 456p. [consultable et téléchargeable gratuitement en ligne via la plateforme Numérique Premium]

LÉTOURNEAU, Jocelyn, *Le coffre à outils du chercheur débutant: guide d'initiation au travail intellectuel*, Montréal, Boréal, 2006, 259p. [disponible à la Coop de l'UQAM]

Les autres **lectures préparatoires et/ou d'approfondissement** seront communiquées via **Moodle** (liens ou scans fournis par la bibliothèque de l'UQAM).

### 7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Des références supplémentaires pourront être communiquées aux étudiant.e.s via *Moodle* au fil de la session, en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins.

#### *Manuels et méthodologie universitaire en histoire*

BONNECHERE, Pierre, [Profession historien](#), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Profession », 2008, 70p.

COLON, David, [Passer l'agrégation d'histoire](#), Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), coll. « Les manuels », 2007, 349 p. [méthodologie de quelques exercices universitaires classiques en histoire]

HILDESHEIMER, Françoise, *Introduction à l'histoire*, Paris, Hachette, coll. « Les Fondamentaux. La Bibliothèque de base de l'étudiant en histoire », 1994, 155p.

LEMERCIER Claire et Claire ZALC, [Méthodes quantitatives pour l'historien](#), Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008, 128p.

NOUSCHI, André, *Initiation aux sciences historiques*, Paris, Nathan, coll. « Fac. », 1993, 320p.

SALY, Pierre et François HINCKER, *Le commentaire de documents en histoire*, Paris, A. Colin, coll. « Cursus. Histoire », 2002, 192p.

SAMARAN, Charles Maxime Donatien, [L'histoire et ses méthodes](#), Paris, Gallimard, coll. « Encyclopédie de la Pléiade ; 11 », 1961, xiii, 1771p. [vieilli mais reste utile]

WALLERICK, Grégory (dir.), *Le commentaire de document en histoire : licence, concours, Capes*, Paris, Ellipses, 2018, 312 p.

#### *Introductions à l'historiographie*

OFFENSTADT, Nicolas., [L'historiographie](#), Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? : histoire-géographie » n° 3933, 2011, 127p. [excellente lecture pour s'initier]

DELACROIX Christian et al. (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Histoire » n°179-180, 2010, 2 vol.

POIRRIER Philippe, *Introduction à l'historiographie. Cours-Documents-Entraînement*, Paris, Belin, coll. « Atouts histoire », 2009, 191p.

SALES Véronique (dir.), *Les Historiens*, Paris, Armand Colin, 2003, 349 p.

#### *Essais sur la discipline historique et son évolution à travers l'histoire*

BLOCH, Marc, [Apologie pour l'histoire: ou Métier d'historien](#), Paris, Armand Colin, 1952 [2<sup>e</sup> éd.], 112 p.

CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Folio/histoire » n°115, 2002, 527p.

MARROU, Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1975, 6<sup>e</sup> éd., coll. « Points. Histoire » n°21, 318p.

PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, coll. « Points », n° 225, 330p.).

NORA, Pierre et Jacques LE GOFF (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Histoire » n°16-18 », 1986, 376p.

THUILLIER, Guy, *Le jeu de l'historien : introduction au métier de l'historien*, Paris, Economica, 2015, 882p.

VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire. Augmenté de : Foucault révolutionne l'histoire*, Paris, Seuil, 1978, coll.« Points. Histoire », n° 40, 242p.

Quelques ressources en ligne incontournables

Histoire Hypermedia

<[h-h.ca](http://h-h.ca)>

(orientations vers de multiples ressources documentaires et bibliographiques disponibles en histoire, pour différentes périodes, conseils et astuces pour les historien.ne.s débutant.e.s ; **à consulter absolument en cours de session**)

RUIZ Émilien, *Devenir historien-ne. Méthodologie de la recherche et historiographie*, 2011 –

< <https://devhist.hypotheses.org/>>

(carnet de recherche Hypothèses, plutôt tourné vers la formation à la recherche en histoire mais qui publie de courts bilans méthodologiques très utiles au niveau Baccalauréat)

### 8.1 RÈGLEMENT N° 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e), l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

## 8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### **Guide pour les étudiantes et étudiants du 1<sup>er</sup> cycle :**

Un [Guide](#) pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce [Guide](#) est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce [Guide](#) veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM ([Règlement n° 5](#)), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

### **Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs :**

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du [Règlement n° 8](#). Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

### **Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :**

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeurs, professeurs, chargés de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

### **Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :**

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

### 8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation ([Règlements pédagogiques](#)) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant (**ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026**) :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec



## 8.4 POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

**La Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel** : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

**La Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement** : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique** : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscent / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec](#).
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

**Pour de plus amples informations** : vous référez à la [Politique n° 16](#) et la [Politique n° 42](#).

**Formation** : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en [participant aux activités de formations obligatoires](#) sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

**Pour obtenir du soutien** :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca)
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : [www.harcelement.uqam.ca](http://www.harcelement.uqam.ca)
- [CALACS \(Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel\)](#) : **514 529-5252** ou **1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

## 8.5 COMPÉTENCES

Non applicable



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.